



CONTRAT DE RIVIERE BUËCH 2025 -2030

INTITULÉ DE L'ACTION : Elaboration et mise en oeuvre du projet de territoire pour la gestion de l'eau (PTGE) sur le bassin versant du Buëch
Thématique : A1: ressource en eau
Maître d'ouvrage : SMIGIBA
Territoire concerné : bassin versant du Buëch
Enjeux et Objectifs : Le bassin versant du Buëch est en déficit quantitatif. Il est classé en zone de répartition des eaux. Un Plan de Gestion de la Ressource en Eau (PGRE) s'est déroulé entre 2019 et 2025 sur le bassin versant du Buëch, hors Méouge. Afin de poursuivre une gestion équilibrée de la ressource en eau et conformément à la Directive Cadre sur l'Eau (DCE) et à l'instruction du gouvernement du 7 mai 2019, il est important d'engager le territoire dans une démarche globale concertée de gestion de l'eau, d'autant plus dans un contexte de changement climatique . Le bilan du Plan de Gestion de la Ressource en Eau (PGRE 2019-2025) permettra de mettre en évidence les actions engagées, les limites de ces actions, les blocages rencontrés et les réponses du milieu. Sur la base de cet état des lieux, une démarche collégiale est à engager en faveur de l'émergence d'un Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE).
Contexte : La question du partage de la ressource en eau dans le bassin versant du Buëch est très sensible : il s'agit de satisfaire les usages tout en permettant un bon fonctionnement des milieux aquatiques dans un contexte de raréfaction de la ressource. Ces dernières années sont caractérisées par des étiages marqués et des sécheresses impactantes pour le territoire. De gros efforts ont déjà été réalisés afin de limiter les prélèvements agricoles en période de sécheresse.
Description de l'action : Cette action vise dans un premier temps à amorcer une démarche de concertation autour de l'émergence d'un PTGE et d'engager collectivement la démarche qui inclura la totalité du



CONTRAT DE RIVIERE BUËCH 2025 -2030

bassin versant du Buëch, en particulier la Méouge, qui n'était pas incluse dans le périmètre du PGRE mais qui présente également des enjeux de gestion de la ressource en eau.

Il s'agira ensuite de se baser sur le bilan du PGRE du Buëch et d'une prospective territoriale sur le changement climatique pour élaborer et co-construire des scénarios puis d'établir le programme d'actions.

Une fois ces étapes réalisées, le PTGE pourra être engagé. Il fera l'objet d'un suivi et d'une évaluation.

Conditions et/ou Modalités de mise en œuvre :

Bilan du PGRE 2019-2025 en interne avec la DDT05

Moyens humains

Externalisation du portage de la démarche

Elaboration conjointe avec la prospective Buëch 2050 (fiche action A-XX) et l'action START CLIMA (fiche action A-XX)



CONTRAT DE RIVIERE BUËCH 2025 -2030

Année de réalisation / Echancier prévisionnel : 2026-2031
Montant : 150 000 €
Plan de financement : Agence de l'eau : 70% (étude externalisée et missions réalisées en interne) Région SUD Conseil Départemental 05 Conseil Départemental 26
Indicateurs de suivi/réussite : PTGE
Liens programmes : PGRE 2019-2025 Assises de l'Eau SAGE Durance PBACC SDAGE
Commentaires : Voir avec la DDT/l'AE comment mettre en oeuvre cette action => externalisation Voir le coût des démarches d'élaboration de PTGE... pas facile à trouver Co-animation avec la DDT05 sur tous les volets?

Commenté [1]: + DOE + autres indicateurs cohérents à définir pour le PTGE

Commenté [2R1]: je ne sais pas si les DOE sont pertinents et je ne vois pas à ce stade des indicateurs cohérents

Commenté [3]: Magali Jameux (PNR Luberon) à contacter - magali.jameux@parcduluberon.fr

Commenté [4R3]: A ma connaissance, elle a fait le bilan du PGRE et envisage un appui externalisé pour l'élaboration du PTGE

Commenté [5]: Possibilité de contacter la SCP qui fait le bilan de PRGE sur le 04 pour le compte de l'agence et le Bet Tilia (Laurent Bourdin), entre autres, qui fait ce genre de missions avec une approche intéressante sur la concertation